




Avoir son **PASS' Région Jeunes** est indispensable au LYCEE MIMARD pour :

- Passer les portiques d'entrée du lycée (externes, demi-pensionnaires, internes)
- Obtenir son plateau au self (avec un compte crédité au préalable par la famille)
- Accéder à sa chambre pour les internes
- Obtenir ses manuels scolaires
- Avoir une aide au Premier Equipement Professionnel OBLIGATOIRE



Le **PASS' Région Jeunes** apporte une aide de 108 à 161 € selon le diplôme.
 Votre établissement s'occupe de vous fournir l'équipement nécessaire à votre formation.
 Il conviendra de valider votre section pour obtenir l'équipement.



Vous êtes :			
Nouvel élève au Lycée Mimard et vous n'avez jamais eu de PASS' Région Jeunes		Faire la demande dès le mois de juin sur : https://www.auvergnerhonealpes.fr/ selon procédure au verso du document.  <p style="text-align: center;">Soyez vigilant sur la bonne orthographe du nom et prénom ! <u>ORTHOGRAPHE DU NOM et PRENOM = CARTE NATIONALE IDENTITE</u> <u>= DOSSIER D'INSCRIPTION = PASS' Région Jeunes</u></p> <p style="text-align: center;">Le 1^{er} PASS' Région Jeunes est gratuit et validé par le lycée avant la rentrée de septembre.</p>	
ET N'OUBLIEZ PAS DE NOTER			
Numéro de dossier	Numéro de carte	Mot de passe de connexion	Code de validation à 4 chiffres
Nouvel élève au lycée Mimard et vous avez déjà PASS' Région Jeunes de votre ancien établissement		Vous avez déjà un dossier existant, inutile d'en créer un nouveau (<u>numéro de dossier inscrit sur votre PASS' Région Jeunes</u>). Le renouvellement de votre PASS' Région Jeunes se fait sans intervention de votre part . Lors de votre affectation, votre dossier PASS' Région Jeunes sera validé par le Lycée Mimard et votre nouveau PASS' Région Jeunes sera envoyé à votre domicile.	
Ancien élève déjà scolarisé au Lycée Mimard		Le PASS' Région Jeunes reste valable d'une année sur l'autre . Il sera revalidé par le lycée avant la rentrée de septembre, sans intervention de votre part .	
En cas de perte, de vol, de casse		Ne surtout pas recréer un nouveau dossier mais : se connecter sur https://www.auvergnerhonealpes.fr/ avec son numéro de dossier et mot de passe et déclarer votre PASS' Région Jeunes perdu/cassé. Après validation par le lycée, un nouveau PASS' Région Jeunes vous sera expédié sous 8-10 jours et 5€ seront débités sur votre crédit PASS' Région Jeunes. <p style="text-align: center;">Assistance technique au 04 86 27 98 50</p> Il est fortement conseillé d'avoir une photo de votre PASS' Région Jeunes dans votre portable (N° de dossier nécessaire en cas de perte et N° de carte pour passage au self).	

